

RECOMMANDATION 14

Le gouvernement devrait veiller à ce que l'aide canadienne au développement en Égypte soit dirigée vers des projets centrés sur la population, en collaborant dans la mesure du possible avec des ONG indépendantes. Le Canada devrait aussi collaborer avec le secteur privé à la réalisation d'investissements et d'échanges commerciaux responsables, qui profitent aux deux pays.

L'aide canadienne au développement en faveur de l'Égypte est axée sur les personnes et sur le « soutien canadien à l'Égypte », ce qui signifie que le gouvernement recherche et appuie les collaborations et partenariats avec des organisations de la société civile de tous genres, y compris des ONG et des entreprises, ainsi que les divers ordres de gouvernement en Égypte. L'objectif global de la programmation du gouvernement consiste à soutenir l'Égypte dans ses efforts visant à réduire la pauvreté chez les plus marginalisés, en particulier les femmes, les enfants et les jeunes. L'atteinte de cet objectif passe par l'amélioration de l'accès des pauvres à une éducation de base de qualité et à un travail grâce au soutien de la création d'emplois par les petites et moyennes entreprises. Afin d'optimiser les retombées directes sur le bien-être des personnes, une attention particulière est accordée aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la protection des enfants, au renforcement de la capacité institutionnelle des ONG et à l'environnement durable.

Par ailleurs, le gouvernement préconise l'investissement d'entreprises canadiennes en Égypte, notamment en appuyant les sociétés qui créent des emplois en Égypte, qui y transfèrent des technologies et qui y introduisent des techniques de gestion modernes. En outre, des projets parrainés par le Canada favorisent la responsabilité sociale des entreprises et permettent de répondre aux besoins de l'environnement, et s'attaquent aux obstacles sexospécifiques auxquels les femmes peuvent se heurter dans le milieu de travail. Le gouvernement encourage également l'investissement en sensibilisant et en appuyant les entreprises canadiennes manifestant un intérêt pour la région.

Le gouvernement préconise le développement des liens commerciaux avec l'Égypte dans les secteurs des biens et des services affichant un important potentiel pour la création de partenariats. Le Canada fait connaître ces possibilités en produisant un bulletin électronique bimestriel consacré au Moyen-Orient qui offre à plus de 1 800 contacts d'affaires canadiens des informations à jour sur les perspectives et les activités commerciales.

Le gouvernement travaille en outre avec le Conseil de commerce canado-arabe afin d'accroître l'intérêt que porte le secteur privé à la région. Parmi les autres éléments positifs intervenus récemment figurent la création au Caire d'un Conseil commercial Canada-Égypte comptant 200 membres.